

Points saillants du Conseil

Le Conseil de l'Ordre a tenu deux réunions au cours de l'hiver : 29 novembre 2021 et 8 février 2022. Les résumés des réunions sont ci-dessous.

Résumé de la réunion du conseil de février

Élection du comité exécutif 2022

Le 8 février, le conseil de l'Ordre a élu par acclamation Kim Westfall-Connor, MTA, présidente du Collège et Marlene Kesler, représentante du public, vice-présidente. Carolyn Watt et Jay Mathers, tous deux représentants du public, ont également été élus comme les deux administrateurs du comité de direction pour 2022.

Le Conseil approuve une mise à jour de la politique d'examen

Actuellement, si un candidat à l'Ordre échoue trois fois à l'examen écrit ou pratique, il doit obtenir un nouveau diplôme de massothérapie avant de pouvoir tenter à nouveau les examens.

Le Conseil a approuvé une mise à jour de cette politique pour clarifier qu'un candidat doit obtenir un nouveau diplôme d'un programme accrédité par le Conseil canadien de massothérapie pour l'accréditation ou reconnu par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario avant d'être admissible à tenter à nouveau les examens. Après avoir obtenu un nouveau diplôme, le candidat doit réussir les examens écrits et pratiques, quelles que soient ses tentatives précédentes.

Mises à jour du Code de déontologie des MTA

À la suite de la publication des nouvelles Normes de pratique, le Conseil a approuvé les mises à jour d'ordre administratif du Code de déontologie.

Résumé de la réunion du conseil de novembre

Le Conseil approuve le budget 2022 et le plan de travail 2022

Lors de la réunion de novembre, le conseil de l'Ordre a examiné et approuvé le budget et le plan de travail 2022 de l'Ordre.

L'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario renouvelle un contrat d'un an avec le CMTCA

Kathrina Loeffler, directrice générale du Conseil canadien de l'agrément des programmes de massothérapie (CMTCA), a présenté au Conseil de l'Ordre un aperçu du processus d'agrément et a fourni une mise à jour sur l'état de l'agrément au Canada. Le Conseil a demandé à l'Ordre



de signer un contrat renouvelable d'un an avec la CMTCA pendant que l'Ordre continue de travailler avec le gouvernement sur les modifications législatives à l'appui de l'agrément.

L'Ordre annule et met à jour des politiques d'assurance qualité

Le Conseil a approuvé l'annulation de neuf politiques et la mise à jour de deux politiques en raison de la mise en œuvre de nouvelles normes de pratique le 1^{er} janvier 2022.

L'Ordre présente de nouvelles ressources de pratique

Le personnel de l'Ordre et le Conseil ont discuté de la façon dont l'Ordre met à jour plusieurs ressources de pratique pour s'aligner sur les nouvelles normes de pratique et le cadre des ressources de pratique afin de fournir clarté et cohérence aux MTA et aux clients de la massothérapie. Des ressources de pratique actuelles et claires sont importantes pour garantir que le public reçoive un traitement de massothérapie sécuritaire, efficace et éthique.